

## **Version française**

Sing Out for CHEO est plus qu'un simple événement de bienfaisance ! L'événement est reconnu par la fondation du CHEO. Au cours des quatre dernières années, il a pris de l'ampleur pour inclure un encan silencieux fantastique, un concours d'artistes, des prix de présence et des tirages fournis par des marchands locaux.

L'an dernier, le concours d'artiste du Sing Out for CHEO était ouvert seulement à la région d'Ottawa. Depuis, nous avons reçu de nombreuses demandes d'artistes et de groupes de la région de l'Outaouais pour pouvoir y participer. Pour le concours d'artistes 2020, le comité a décidé d'ouvrir celui-ci à la région d'Ottawa et de la vallée de l'Outaouais.

Danny Sylvestre est un auteur-compositeur-interprète de la vallée de l'Outaouais et le fondateur et organisateur de l'événement Sing Out for CHEO. Sa vie a été bouleversée lorsque les médecins du CHEO ont diagnostiqué une dystrophie musculaire chez sa fille. Au fil des ans, elle a dû subir des chirurgies, des thérapies et d'innombrables visites tard en soirée au CHEO. Les spécialistes du CHEO les ont patiemment aidés dans leur processus de guérison. Lorsqu'elle est devenue adulte, le CHEO l'a soutenu en lui trouvant des médecins et des spécialistes à l'extérieur du CHEO, afin qu'elle puisse continuer son suivi médical. Danny a une place très spéciale dans son cœur pour le CHEO.

Sing Out for CHEO ne serait pas possible sans ses partenaires : Ottawa New Country 94, Tim Tierney/Conseiller d'Ottawa, Sound Check Entertainment, GallantMEDIA, Long & McQuad, et une multitude de commanditaires locaux et l'aide d'une équipe de bénévoles dévoués.

Pour la deuxième année consécutive, Sing out for CHEO donnera l'occasion à 3 artistes de se produire lors de cet événement et de recueillir des fonds pour la Fondation du CHEO pour les centres de soins aux enfants d'Ottawa et de l'Outaouais.

Sing Out for CHEO aura lieu le samedi 22 février 2020 au Lone Star Loft (St-Laurent), 1211, rue Lemieux, Ottawa, Ontario et mettra en vedette le Danny Sylvestre Band et Rory Gardiner.

## **Voici comment ça fonctionne !**

À partir du 1er novembre 2019, chaque artiste/groupe devra télécharger les informations suivantes sur [www.singoutforcheo.ca](http://www.singoutforcheo.ca), formulaire de soumission.

- a) Lien vidéo YouTube d'un spectacle en direct (3 minutes) d'une chanson originale ou d'une reprise de chanson de d'autres artistes établis.
- b) Paroles de la chanson
- c) Liens vers les médias sociaux
- d) Une photo de haute qualité (.jpg)
- e) Biographie de 50 mots
- f) Un énoncé d'un maximum de 150 mots révélant les motivations musicales de l'artiste et toute expérience pertinente vécu au CHEO.

\*Le comité Sing Out for CHEO encourage la soumission de chanson originale, mais ce n'est pas une condition préalable au concours.

\*Format de chansons : country classique, nouveau country et country rock seulement.

\*Les chansons doivent refléter un contenu lyrique positif.

## **DATE LIMITE DE SOUMISSION : LE 31 JANVIER 2020 (23h59min et 59sec)**

En février 2019, les demi-finalistes seront sélectionnés par le comité de sélection et leur matériel promotionnel sera affiché sur le site Web de Sing Out for CHEO.

Les trois (3) finalistes seront annoncés et promus sur toutes les plateformes de médias sociaux de Sing Out for CHEO et de leurs partenaires pour leur performance en direct à l'événement Sing Out for CHEO le 22 février 2020.

Le comité de sélection passera en revue les trois (3) meilleures performances à l'événement, afin de déterminer un gagnant qui sera annoncé le soir même de l'événement.

### **Le gagnant recevra le prix suivant**

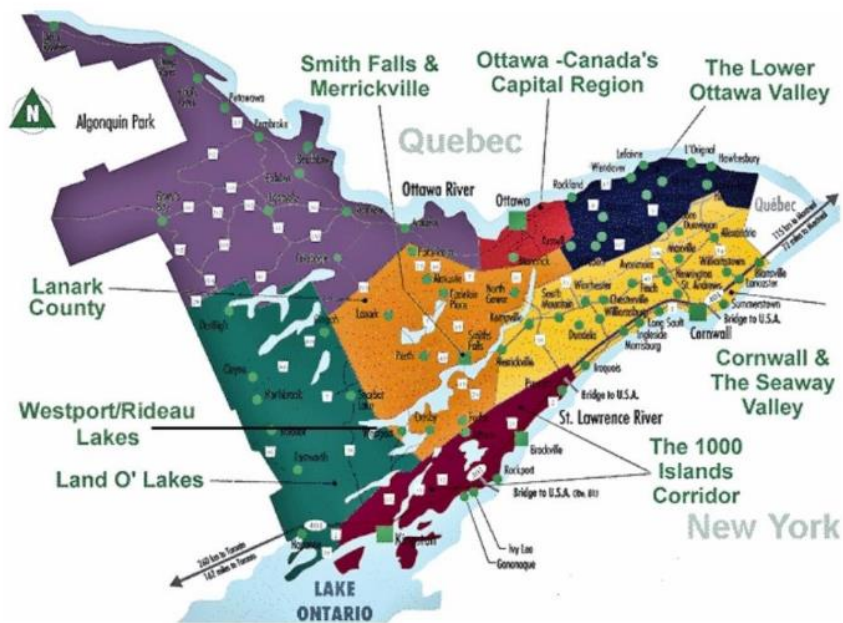
1. Shoebox Recording Studio offre trois (3) heures d'enregistrement d'une valeur de 150\$.
2. Sound Check Entertainment remet un forfait d'une valeur de \$500 pour le développement d'un nouvel artiste (comprenant des photos, une introduction d'artiste vidéo, le développement et la formation aux médias sociaux, la publicité, la formation Spotify et une fonctionnalité sur les principaux sites Web de divertissement).

\* Les prix n'ont pas de valeur de rachat et ne peuvent être échangés ou transférés....

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous à [singoutforcheo@gmail.com](mailto:singoutforcheo@gmail.com) avec comme sujet « Question Sing Out for CHEO »

### **Règlements**

- L'artiste solo doit résider dans la province de l'Ontario dans la région d'Ottawa ou de la province de Québec dans la vallée de l'Outaouais.
- Pour les groupes, au moins 50% des membres doivent résider dans la province de l'Ontario dans la région d'Ottawa ou dans la province du Québec dans la vallée de l'Outaouais.



Les critères de sélection peuvent comprendre tout ou partie des éléments suivants

- Qualité du matériel soumis
- Originalité et potentiel global
- Être en mesure de performer sur scène/disposition (capacité d'avoir une performance engageante)
- Historique des performances
- Professionnalisme
- Pertinence du genre (Country classique, New Country et Country Rock)
- Pour les reprises de chansons, l'artiste original doit être identifié dans la vidéo que vous soumettez.

## **Comité de sélection**

Le comité de sélection est composé de deux experts locaux en musique :

- Danny Sylvestre, chanteur/compositeur
- Hendrik Pape, fondateur et rédacteur en chef, Sound Check Entertainment

## **Notification**

Les artistes sélectionnés seront informés par le personnel de Sing Out for CHEO via courriel.

Après la notification, les artistes ou groupes recevront les détails de leur performance. Si l'artiste ou groupe sélectionné n'est pas en mesure de participer, un artiste ou groupe de la liste alternative sera invité à les remplacer.

Une fois sélectionné, l'artiste autorise Sing Out for CHEO d'utiliser tout le matériel de soumission à des fins promotionnelles.

## **Critères supplémentaires établis par Sing Out for CHEO**

Les trois (3) finalistes doivent être en mesure de performer leur chanson soumise sur scène le samedi 22 février 2020. Ils doivent être disponibles et sur place au Lone Star Loft à 18h, à moins d'instructions contraires.

Les artistes s'inscriront et recevront leur laissez-passer d'arrière-scène.

Les artistes sont autorisés à interpréter une chanson originale ou une reprise sur scène le soir même de l'événement. Une liste de chansons doit être fournie avec les chansons alternatives dans le cas où plusieurs artistes ou groupes utilisent le même matériel.

Groupe : un maximum de cinq personnes est permis.

Les artistes ne doivent pas avoir un contrat d'enregistrement ou de sortie établi ou en cours avec une maison de disque majeure ou indépendante pour une distribution nationale.

Les artistes dont les œuvres sont diffusées de façon indépendante par les médias locaux ou sociaux seulement sont acceptables.

Tous les artistes et/ou membres du groupe doivent signer un formulaire qui autorise Sing Out for CHEO d'utiliser le contenu vidéo à des fins de marketing.

## **ENREGISTREMENT, FILM, PHOTOS ET PROMOTION**

- a) La prestation de l'artiste en toute ou partie peut être enregistrée, transmise ou autrement reproduite en audio ou en vidéo, sans le consentement écrit de l'artiste ou du groupe.
- b) Sing Out for CHEO se réserve le droit d'utiliser le nom de l'artiste, mais uniquement pour la promotion et la publicité de son événement.
- c) Pendant la performance de l'artiste, les membres du public sont autorisés à prendre des photos de l'artiste.
- d) Sing Out for CHEO a le droit d'utiliser l'enregistrement, le tournage, les photos et la promotion de l'artiste et du groupe pour promouvoir l'événement.
- e) L'information clé sur l'artiste et du groupe sera utilisée à des fins de promotion dans les médias sociaux.

## **Responsabilités et remarques pour les artistes lors de leur performance à l'événement 2020 Sing Out for CHEO**

Les règlements du concours Sing Out for CHEO s'applique aux personnes qui participent au concours et à leurs parents et/ou tuteurs légaux si ces personnes n'ont pas atteint l'âge de la majorité en Ontario et au Québec (18 ans).

En participant au concours, vous acceptez les présents règlements et acceptez d'être lié par ceux-ci et l'interprétation de ces règlements par l'administrateur.

Si vous n'avez pas atteint l'âge de la majorité en Ontario, vous déclarez et garantissez que vos parents ou tuteurs légaux acceptent également les présents règlements (pour eux-mêmes et en votre nom) et acceptent d'être liés par ceux-ci et par l'interprétation de ces règlements par l'administrateur.

1. Tout artiste et membre du groupe doit être âgé de 10 ans ou plus.

2. Des manières publiques acceptables sont exigées pendant que l'artiste se produit sur scène. Les artistes et/ou groupes doivent s'abstenir de jurons excessifs, de comportements odieux, de nudité ou de sujets que beaucoup peuvent trouver offensants.
3. Tout artiste ou membre du groupe qui semble être fortement sous l'influence de l'alcool ou de drogues sur scène entraînera le retrait immédiat de cet artiste ou musicien de la scène. Leurs privilèges restants au Sing Out for CHEO seront complètement révoqués à la discrétion des organisateurs du Sing Out for CHEO.
4. L'artiste est autorisé à jouer une chanson originale ou une reprise de chanson d'autres artistes établis, tant sur scène que dans leur vidéo. Veuillez indiquer le nom de l'auteur de la chanson originale dans la soumission de la vidéo.
5. L'utilisation de pyrotechnique et de machines à brouillard sur scène est interdite.
6. Le personnel de production de Lone Star fournira l'électricité, l'éclairage et le son sur scène pendant l'événement.
7. Aucune musique de fond ou musique préenregistrée n'est permise sur scène. Contactez-nous directement si vous avez d'autres questions à ce sujet.
8. L'artiste sélectionné doit accepter de travailler avec le personnel de production de Lone Star pendant le montage et le démontage de vos arrangements scéniques. Les organisateurs se réservent le droit de monter et de démonter le décor (en collaboration avec les artistes) de la façon qui convient le mieux à Sing Out for CHEO et au personnel de production de Lone Star.
9. Sing Out for CHEO n'est pas responsable du transport des artistes ou des groupes sélectionnés à destination ou en provenance du lieu de l'événement ; toutefois, le personnel de Sing Out for CHEO aidera les artistes ou les groupes à se préparer pour leur performance sur scène.
10. Sing Out for CHEO n'est pas responsable des blessures personnelles que pourraient subir les artistes sur scène ou qu'ils montent ou démontent la scène et l'équipement.
11. Sing Out for CHEO fournira à l'artiste un contrat de performance 2020 qui devra être complété, signé et retourné à Sing Out for CHEO.
12. L'artiste sera accompagné de son propre groupe ou de celui de Danny Sylvestre.
13. Seuls les artistes ou les membres du groupe sont autorisés à monter sur scène. Aucun parent, enseignant ou entraîneur ne sera autorisé.

Bonne chance !!!!!

**REMARQUE :** Bien que ce document soit traduit de l'anglais au français, il peut y avoir des erreurs grammaticales. Notez également que l'événement se déroulera en anglais et que tous les documents ne seront pas traduits dans les deux langues. Si vous avez besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à nous envoyer un courriel. Sing Out for CHEO est formé d'un comité bilingue.

**Formulaire :**

Nom de l'artiste \*

Personne Contact \*

Prénom

Nom de famille

Courriel \*

Téléphone \*

Brève biographie (50 mots – Artiste) \*

Lien photographie (jpeg – moins de 300 DPI) \*

Lien vidéo YouTube (vidéo de 3 minutes – moins de 1GB) \*

Brève description du vidéo \* - quel est le titre de la chanson que vous interprétez ?  
Chanson originale ou reprise d'une chanson ? Si une chanson de reprise, quel est le nom  
de l'artiste ?

Site Web de l'artiste (si disponible)

Facebook

Instagram

YouTube \*

Énoncé artistique \* (150 mots – Votre motivation et votre expérience avec le CHEO  
et pourquoi vous participez à ce concours)

**Signature \*:**

Je confirme que je réside dans la province d'Ontario dans la région d'Ottawa (voir carte) et  
que j'ai atteint l'âge de maturité de 18 ans.

Je confirme que je réside dans la province de Québec dans la vallée de l'Outaouais (voir  
carte) et que j'ai atteint l'âge de maturité de 18 ans.



J'accepte (Artiste) les conditions et je m'engage à respecter toutes les décisions prises pour ce concours.



**Signature pour artiste mineur: \***

Si vous avez moins de 18 ans, votre parent ou votre tuteur légal doit signer cette soumission.

J'accepte les conditions et je m'engage à respecter toutes les décisions prises pour ce concours.



**Frais de soumission\***

Prix : 10,00 \$ (non remboursable)

Il y a un frais associé à votre soumission. Les frais seront versés à la Fondation du CHEO.

Vous serez redirigé vers Paypal pour le paiement.

Total  
10.00 \$

